

SCP ORRIT-BLANQUER - Géomètres-Experts

Route de Marcorignan -177 avenue Saint-Augustin
11100 NARBONNE

Tel : 04 68 32 19 19

laurence.orrut@gmail.com

david.blanquer@geometre-expert.fr

Nos coordonnées bancaires :

Code banque	Code Agence	n° de compte	Clé RIB
10268	02532	42186800200	35
IBAN : FR76 1026 8025 3242 1868 0020 035			
BIC : COURFR2T			

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté

www.orrut-blanquer-geometres-narbonne.fr

Dossier n° 21350

Facture n° 11430

GÉOMÈTRE-EXPERT

GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

HECTARE (comptabilité)

75 ZI les Portes Dominiennes

CS 30020

34741 VENDARGUES CEDEX

CAVES : "La Condamine"

Parcelles U n° 234 -1237 - 1238 - 1236 - 948

Narbonne, le 22 juin 2022

Désignation de la prestation	Facturé
Selon Avenant à la Convention Cadre du 29/07/2021 : avenant du 04/03/2022 Création d'un lotissement : contrat cadre Hectare pour mission de géomètre Permis d'Aménager parcelles U n° 234 -1237 - 1238 - 1236 - 948 Selon article "mission G4" - confection des plans permis, établissement des pièces : - pièces PA1, PA3, PA4A, PA4B, PA5, PA6, PA7 dossier déposé le 14/06/2022 Prix 100.00 € HT par lot : payable - 60% au dépôt de Permis d'Aménager - 40% à l'obtention du Permis d'Aménager Lotissement "Terre Rouge" de CAVES 36 Lots à bâtir Prix = 60 % x 36 x 100	2 160,00
Conditions de règlement : Chèque ☒ 1 mois	Total H.T. 2 160,00 €
	T.V.A. 20.00 % 432,00 €
NET A PAYER 2 592,00 €	Montant T.T.C. 2 592,00 € ☒

Signature numérique de
Laurence ORRIT-BLANQUER
DN : c=FR, o=SCP ORRIT
BLANQUER GEOMETRES
EXPERTS, ou=0002 380993592,
cn=Laurence ORRIT-
BLANQUER, sn=ORRIT-
BLANQUER,
givenName=Laurence,
serialNumber=f0573baf1f30c2
a78b152dd76f10f97be05886
8, title=EXPERT,
2.5.4.97=NTRFR-380993592
Date : 2022.06.22 10:53:02
+02'00'



SCP au capital de 143 302.08€ - N° TVA : FR 093 80 99 35 92 - SIRET : 380 993 592 00035 (RCS NARBONNE) - APE : 7112A

Pénalité de retard au taux annuel de : 9.00 % - Pas d'escompte en cas de paiement anticipé

Le géomètre-expert assume sa responsabilité professionnelle, telle qu'elle est définie notamment par les articles 1217, 1231-1 et suivants, 1792, 1792-2 -3 et -4, 1 et suivants du code civil dans les limites de la mission qui lui est confiée et de ses propres fautes.

Il ne peut être tenu responsable de quelque manière que ce soit, ni solidairement, ni in solidum, à raison des dommages imputables aux autres intervenants participants à l'opération.

Médiation des litiges (article L.152-1 du Code de la Consommation) par l'association nationale des médiateurs (<http://www.ann-mediation.com>) accréditée auprès de l'ordre des géomètres-experts

Loi informatique et liberté : le client est informé que la SCP ORRIT-BLANQUER tient un fichier client contenant des données personnelles. Conformément à la loi il existe pour les personnes physiques un droit d'accès, de modification et ou suppression